

EN CHIFFRES

700

C'est le nombre de personnes ayant profité de l'aide de la collectivité de Corse pour acheter un vélo électrique. Depuis septembre 2016, tous les résidents corses qui achètent un vélo à assistance électrique (VAE) dans un des 18 magasins partenaires de l'île bénéficient d'une aide de la collectivité correspondant à la moitié du prix d'achat, à concurrence de 500 €. Cette aide devrait bientôt être étendue à l'achat de vélos d'occasion.

Selon les statistiques de l'agence aménagement, urbanisme et énergie de la Corse (AUE), 3 personnes sur 4 utilisent moins leur voiture depuis l'acquisition d'un VAE.

Un bienfait pour la qualité de l'air mais aussi pour la santé, puisqu'il faut tout de même pédaler malgré le moteur qui apporte une aide précieuse dans les côtes.

Les nouveaux cyclistes déplorent toutefois le manque d'aménagements cyclables et le sentiment d'insécurité sur la route.



/ ARCHIVES MICHEL LUCCIONI

DÉVELOPPEMENT DURABLE